

Week-end

Généalogie



Au fur et à mesure de ses recherches, Anne-Marie Maréchal ouvre de nouvelles pistes et de nouveaux horizons

Mermet d'hier et d'aujourd'hui

L'association « Les Mermet » est née de la volonté de recréer des liens entre les membres de cette grande famille jurassienne. Le week-end prochain, ses adhérents se réunissent aux Moussières pour leurs retrouvailles annuelles.

Anne-Marie Mermet-Maréchal aime les branches et les arbres. Mais les sécateurs et autres outils de cet acabit sont inutiles à l'entretien de ces arbres-là. Ses outils, ce serait plutôt le scanner, l'ordinateur, l'imprimante et internet. Car pas question ici de noyers ou de merisiers : les arbres en question sont d'essence généalogique. Elle est depuis le mois de dé-

cembre dernier la présidente de l'association « Les Mermet », une structure qui a pour vocation de retrouver et réunir tous ceux qui appartiennent de près ou de loin à sa famille. Les membres de l'association (environ 170) se retrouveront le week-end prochain aux Moussières pour leur rassemblement annuel. Passionnée par la généalogie depuis plus de 15 ans, les recherches d'Anne-Marie l'ont menée – pour l'instant – jusqu'au

XVII^e siècle et l'ont amenée à découvrir des Mermet dans le monde entier. « Au début, je me contentais de chercher les dates de naissance et de mort des Mermet que je retrouvais, se souvient-elle. Un jour, un de mes cousins m'a suggéré de fouiller plus loin en tentant de chercher les professions. Je me suis dit que c'était une bonne idée ! » Au fur et à mesure de ses recherches, Anne-Marie Mermet-Maréchal, à chaque découverte, ouvre de nouvelles pistes et de nouveaux horizons. Mais quelles que soient les pérégrinations des Mermet d'hier et d'aujourd'hui, l'origine est toujours la même : « Au départ, la famille est originaire de Suisse, explique-t-elle. Mais à l'avènement du calvinisme, les catholiques qu'ils étaient ont été chassés et sont pour la plupart allés dans le Haut-Jura, dans le secteur de La Pesse et des Bouchoux. » Mais division d'un même groupe ou vague différente, toujours est-il qu'il y a également de nombreux Mermet en Savoie. Il y existe même un hameau qui porte le nom de la famille.

Du bagnard au Général d'Empire

Et ce n'est qu'une des nombreuses découvertes d'Anne-Marie et des membres de l'association, car la généalogie permet de mettre à jour des choses surprenantes. « J'ai découvert il y a peu que le nom de Mer-

met figurait sur l'Arc de Triomphe. Il s'agit du Vicomte Julien Augustin Joseph Mermet, un lieutenant général de Napoléon » dévoile Anne-Marie. Et, comme souvent, le meilleur côté est le pire puisqu'elle compte également parmi ces ancêtres un fauconnier devenu – bien malgré lui – bagnard. Mais que les découvertes soient flatteuses ou non pour son nom n'a aucune importance, l'important, c'est de savoir et de connaître. « Tout comme je ne vois aucune raison d'être fier d'un ancêtre illustre, je n'en vois aucune pour avoir honte d'un autre moins fréquentable » assure Anne-Marie. La fierté, si elle existe, se trouve ailleurs, dans la satisfaction d'avoir entrepris des recherches qui débouchent sur un résultat, d'autant qu'elles sont souvent le fruit d'un travail de longue haleine : « Il m'est déjà arrivé de suivre de fausses pistes » reconnaît-elle. Pourtant, il arrive qu'avec le temps, on puisse retrouver le lien qui existe avec une branche connue, tout est affaire de patience et de collaboration. « C'est un véritable travail d'équipe. Chaque membre récolte ce qu'il peut de son côté et c'est la mise en commun de tous ces éléments qui permet d'avancer. »

Les principales sources en matière de généalogie sont les archives départementales. Et leur consultation tient parfois lieu de parcours du combattant : les obstacles sont nombreux. Il s'agit bien souvent de

décrypter des documents manuscrits rédigés en vieux français, ce qui, même sur bandes, est très fastidieux. Il faut également confronter des informations contradictoires et, à l'aide de recoupements parfois difficiles, démêler le faux du vrai. C'est par exemple le cas des actes de décès ou de naissance dans lesquels les dates ou les noms sont erronés. Mais le cauchemar de tous ceux qui se piquent un jour de généalogie est indéniablement la Révolution française. En effet, l'époque était propice au pillage des bâtiments appartenant à l'église et à la destruction des documents qu'ils contenaient. Or, sous l'Ancien Régime, les principaux artisans de l'archivage de la vie communautaire (mariages, naissances, décès...) étaient les autorités ecclésiastiques. « Je suis pour le moment remonté à 1686, explique Anne-Marie Mermet-Maréchal. Je butte sur les soixante ans d'archives brûlés sur le parvis de l'église de Choux à la Révolution. » Mais dans de tels cas, l'aide des mormons est fort utile. Il y avaient en effet des sources de renseignements différents et ne se contentaient pas des informations collectées par l'église. « Ils allaient chercher l'information dans les baillis et les châteaux. Bien sûr, leur archives ne sont pas parfaites, mais les informations collectées par ailleurs, on peut arriver à des recoupements relativement fiables. »

David Régazzoni

L'abbé Jean Mermet, martyr de la Révolution

L'abbé Jean Mermet est né à Désertin, hameau de la commune de Chaux (39) le 16 mars 1745. Ordonné prêtre en 1768, il enseigne d'abord la théologie dogmatique à Lyon avant de devenir vicaire à Arbent, dans l'Ain. En janvier 1774, il est nommé curé de la paroisse de Saint-Ferréol. Quand vient le temps, en 1791, de prêter serment sur le Constitution civile du clergé, Jean Mermet fait partie des réfractaires qui fuient la France pour rejoindre l'Italie. Ses compagnons d'exil ont trouvé en lui « un modèle, un conseil et un soutien. » Rassuré par la loi d'amnistie du 7 fructidor an V, Jean Mermet rentre en France au début de 1797. C'était sans compter sur l'abrogation de cette loi par le décret du 19 fructidor qui l'oblige à vivre dans la clandestinité. On lui donne un soir rendez-vous au moulin du Foultier. C'est là que, le 20 août 1798, peu de temps avant minuit, l'abbé est arrêté par les gardes-nationaux qui, semble-t-il, lui avaient tendu un piège. Réfractaire et de surcroît émigré (donc traître à la Révolution et à la patrie), il est aussitôt enfermé dans la prison Saint-Léonard du Puy-en-Velay puis jugé par une commission militaire le 14 septembre. A l'issue d'un procès que l'on devine expéditif, il est condamné à être « passé par les armes » dans les 24 heures. Il fut fusillé à 6 h 00, les yeux bandés, à genoux et chapelet à la main sur la place de la Liberté du Puy-en-Velay. Jean Mermet fut l'avant-dernier prêtre fusillé en France.